



HAL
open science

Visite du Domaine des Campaux (Bormes-les-Mimosas, Var)

C. Monta

► **To cite this version:**

C. Monta. Visite du Domaine des Campaux (Bormes-les-Mimosas, Var). Forêt Méditerranéenne, 2016, XXXVII (2), pp.135-136. hal-03556653

HAL Id: hal-03556653

<https://hal.science/hal-03556653v1>

Submitted on 4 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Visite du Domaine des Campaux Commune de Bormes-les-Mimosas (Var)

par Chloé MONTA

Les 3^{es} Journées techniques du liège, organisées dans le Var en octobre 2015, ont été l'occasion, non seulement de faire un point, en salle, sur l'actualité subéricole des pays et territoires concernés, mais aussi d'aller sur le terrain. C'est l'ASL de la suberaie varoise qui a nous guidés sur le domaine des Campaux à Bormes-les-Mimosas, une propriété dominée en grande partie par la suberaie.

M. André Naveau est propriétaire de ce domaine de 69,30 ha de forêts et de 30 ha de vignes à partir desquelles il produit du vin rosé, blanc et rouge. Sa forêt fait l'objet d'un plan simple de gestion agréé valide jusqu'en 2019. Elle a subi un incendie sur 15 ha sur la partie sud en 1981.

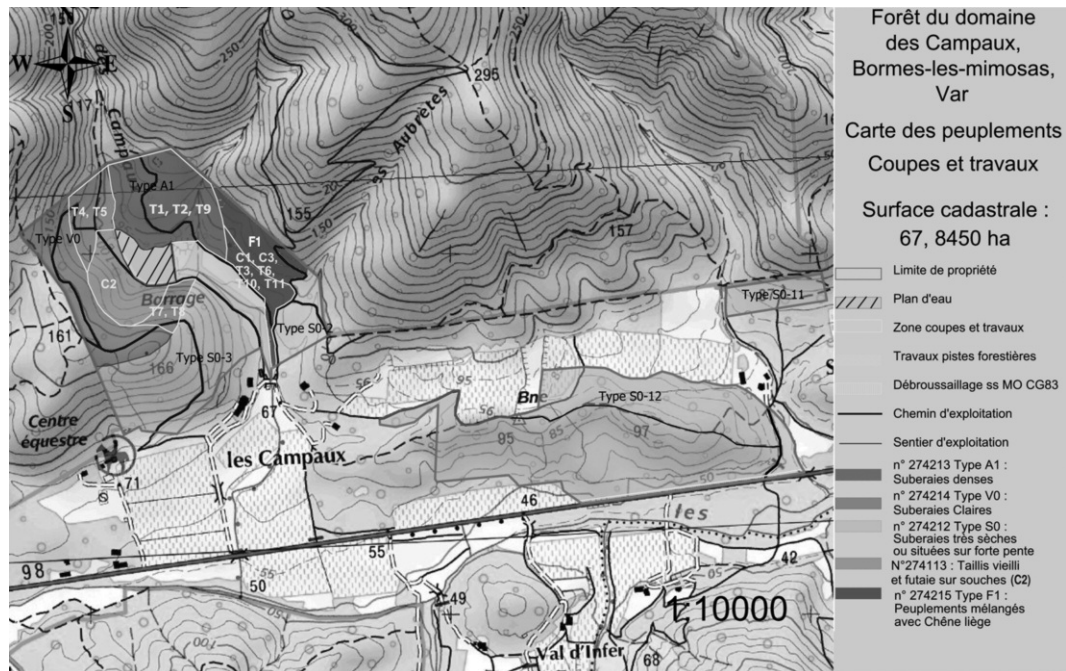
Quarante hectares de ce massif boisé sont des suberaies productives. Des travaux sylvicoles y sont régulièrement réalisés : débroussaillage, levée de liège et éclaircies d'amélioration.

Le liège femelle est le plus facile à exploiter car il génère un revenu pour le propriétaire qui a donc fait lever le liège en 2011 sur toute la bordure de route (Cf. carte page suivante), en 2014 à l'ouest du barrage pour 17 tonnes (pour 3 900 €), et en 2015 à l'est du barrage pour 21 tonnes (8 400 € de revenu).

Grâce à un dossier de demande de subvention au Département du Var et à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, déposé en 2015 par l'ASL Suberaie Varoise, 7 hectares sont prévus en démasclage du liège mâle et sur-épais en 2017.

Les éclaircies ont consisté en une sélection des pins maritimes au profit des chênes-lièges en 2008. Cette opération réalisée à l'abatteuse a généré un revenu d'environ 5 000 € au propriétaire.

Plus récemment, des coupes d'amélioration ont été faites dans les suberaies les plus denses, sur 4 hectares. Elles ont pour objectif de favoriser la régénération naturelle du chêne-liège, par la création de trouées propices au développement des glands et des drageons.



Cartographie AGDforêt - Mehdi Bounab - Novembre 2008

Chloé MONTA
ASL Suberaie Varoise
c.monta@suberaievaroise.com
Tél. : 04 94 73 57 92

Cette première coupe a eu lieu en 2011 avec abattage manuel, débardage au porteur et transport des 84 tonnes de billons (coupés en deux mètres) à la plate-forme bois-énergie localisée à la Môle. Les rémanents ont été laissés sur place. Ce prélèvement correspond à moins de 10 % du volume initial présent et a rendu l'opération difficilement équilibrée, malgré la proximité du lieu de livraison à la Môle situé à moins de 10 kilomètres.

La suberaie présentait alors une densité de 2 100 tiges/ha, pour des arbres d'un diamètre moyen de 30 cm et 10 mètres de hauteur dominante moyenne.

Une deuxième coupe a eu lieu en 2016 sur la même parcelle pour un prélèvement plus conséquent correspondant à 20 % du volume initial restant. Les conditions d'exploitation étaient les mêmes que précédemment, à la différence que l'arbre a été débardé entier puis broyé sur parterre de coupe. L'ASL Suberaie Varoise a géré l'opération de broyage des arbres entiers sur place et du transport de la plaquette par camion benne en plus de l'abattage et du débardage.

Le volume prélevé est de 250 m³ pour un poids de plaquettes livrées de 210 tonnes à la plate-forme de la Môle. Elles seront ensuite vendues comme paillage au Département (rond-point), à des entreprises de paysagistes ou de création/entretien d'espaces verts par l'association Maures Bois Energie.

Cette opération s'est avérée nettement plus intéressante financièrement pour le propriétaire avec un retour net de 2 080 € soit presque 10 € TTC/tonne.

M. Naveau porte beaucoup d'attention à la partie forestière de son domaine. Conscient de l'importance du risque incendie, il met tout en œuvre pour le limiter tout en pérennisant la forêt par l'amélioration des peuplements existants sur les parties les plus productives, l'entretien du réseau de piste et la mise en valeur des zones habitées.

C.M.



Photo 1 :
Visite au Domaine des Campaux lors des 3^{es} Journées techniques du liège, octobre 2015.
Photo ASL.